Le Burundi lève une interdiction sur les comptes en devises

PANA, 10/11/2010Â Bujumbura, Burundi - La banque centrale du Burundi a levÃ© mercredi l'interdiction pour les nationaux dÃ©tenteurs de comptes bancaires en devises fortes de les alimenter en monnaies Ã©trangÃ¨res de leur choix.L'interdiction prise en juin dernier visait Ã conserver la suprÃ©matie de la monnaie locale dans toutes les transactions sur le territoire national.
En levant cette interdiction, le Burundi veut se conformer progressivement au systÃ¨me de change en vogue dans les autres pays de la CommunautÃ© est-africaine de libre Ã©change.Cependant, toutes les transactions sur le territoire national continueront de se faire en monnaie locale.